



**Épalinges**  
Commune

## **Réponse de la Municipalité à une interpellation**

---

« Utilisation du sel de déneigement dans la commune »  
déposé par M. le Conseiller communal Paul Habfast

---

### **Service des travaux et de l'environnement**

M. le Municipal Roland Perrin

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 27.01.2025

## Table des matières

<b>Objet de l'interpellation .....</b>	<b>2</b>
<b>Réponse de la Municipalité.....</b>	<b>3</b>

### Objet de l'interpellation

Lors de la séance du Conseil communal du mardi 10 décembre 2024, M. le Conseiller communal Paul Habfast a déposé l'interpellation suivante :

*En remarque préliminaire, je vous informe de mon intérêt en tant que conseiller communal et utilisateur régulier des voies de circulation de notre commune. En tant que cycliste, je suis particulièrement affecté par l'utilisation excessive de sel sur les routes en hiver. En effet, les routes de notre commune sont souvent blanches de sel alors qu'il n'y a pas de neige, ce qui soulève plusieurs préoccupations.*

*L'utilisation excessive de sel de déneigement a plusieurs conséquences négatives :*

- 1. Coûts pour les véhicules : La corrosion due au sel affecte gravement les véhicules, ce qui engendre des coûts importants pour toutes les personnes privées. Personnellement, je dois changer la transmission de mes vélos chaque année à cause de la corrosion.*
- 2. Coûts du sel : L'achat et l'épandage de grandes quantités de sel représentent un coût significatif pour la Commune.*
- 3. Impact sur la biodiversité : Le sel a des effets délétères sur l'environnement, affectant la flore et la faune locales.*

*Par conséquent, je propose les points suivants pour discussion et analyse :*

- La Municipalité pourrait-elle réaliser une analyse de la quantité de sel utilisée chaque hiver dans notre commune ?*
- Comment cette utilisation se positionne-t-elle par rapport aux standards nationaux ou régionaux, s'ils existent ?*
- Comment notre consommation de sel se compare-t-elle à celle d'autres communes de taille et d'altitude similaires, telles que Le Mont-sur-Lausanne, Savigny ou Froideville ?*

*Le but de cette interpellation n'est pas de supprimer l'utilisation du sel, mais de mieux comprendre notre situation actuelle, de vérifier si notre utilisation est conforme aux normes et de déterminer si des actions correctives sont nécessaires.*



## Réponse de la Municipalité

- *La Municipalité pourrait-elle réaliser une analyse de la quantité de sel utilisée chaque hiver dans notre commune ?*

La quantité de sel utilisée au cours de l'hiver n'est évidemment pas prévisible. Elle dépend des conditions météorologiques (neige, gel, pluie verglaçante, brouillard givrant) et bien entendu de la durée de la période concernée ainsi que du nombre d'interventions nécessaires à la sécurité des usagers. Chaque période hivernale étant différente, une analyse de la quantité de sel utilisée chaque hiver n'a pas beaucoup d'intérêt pour la gestion concrète sur le terrain. Ces deux dernières années, 120 tonnes de sel en vrac et 25 tonnes de sel en sacs ont été utilisés en moyenne par année.

La voirie s'efforce de limiter au strict minimum l'épandage de sel sur nos routes et trottoirs. Il n'y a pas de salage préventif en prévision d'un gel hypothétique. Les interventions pour le salage ne sont pas systématiques, mais exécutées de manière ciblée à la demande du surveillant de piquet ou du responsable de la voirie.

D'autre part la voirie dispose d'engins adaptés à nos besoins et bénéficiant de réglages d'épandage modernes. Cette manière de faire permet de limiter les quantités de sel utilisées, donc les coûts.

- *Comment cette utilisation se positionne-t-elle par rapport aux standards nationaux ou régionaux, s'ils existent ?*

Il n'a pas été trouvé de standard pour le salage à l'échelle nationale, ni à l'échelle régionale. Cela semble normal puisque les conditions géographiques, climatiques, de démographie, de circulation, etc., sont propres à chaque lieu.

La voirie s'efforce d'utiliser le moins de sel possible tout en garantissant au mieux la sécurité des utilisateurs des routes et trottoirs, notamment celle des utilisateurs des transports publics.

- *Comment notre consommation de sel se compare-t-elle à celle d'autres communes de taille et d'altitude similaires, telles que Le Mont-sur-Lausanne, Savigny ou Froideville ?*

La consommation de sel est très difficilement comparable entre les communes voisines. En effet, comme mentionné précédemment, les conditions sont propres à chaque lieu. Ces différences rendent toute comparaison raisonnable entre Épalinges et les communes voisines impossible.

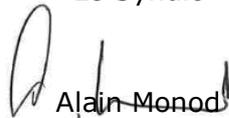
Il est évidemment possible de réduire les quantités de sel utilisées, mais cela se ferait au détriment de la sécurité. En effet, il faudrait alors accepter la formation de plaques de glace suite au tassement de la neige provoquée par le trafic qu'il soit routier ou piétonnier. Selon les conditions météorologiques, ces plaques de glaces peuvent mettre du temps à disparaître. L'usage des routes et trottoirs deviendrait alors particulièrement dangereux, notamment pour les cyclistes.

En conclusion, la situation est maîtrisée de manière professionnelle par la voirie. Elle permet ainsi de réduire au maximum les accidents.

Épalinges, le 27.01.2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Alain Monod



Le Secrétaire municipal a.i.



Damien Bally